

Unité :
BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00707/96

N° PIÈCE
01N° FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES :

Phénomène Aérospatial Non identifié

Observation: du 03 juillet 1996

Lieu:

Par : Mr H A

Nous soussigné : gendarme G F , en résidence à ,
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

P R E A M B U L E

Le neuf juillet mil neuf cent quatre vingt seize à onze heures et douze
minutes, se présente Mr H A qui nous déclare avoir observé un Phénomène
Aérospatial Non identifié le 03 juillet 1996 à 23 heures 59 minutes.

E N Q U E T E

Pour enquête nous procédons à son audition. Il nous déclare avoir observé
ce phénomène alors qu'il se trouvait sur la terrasse de sa maison au
, le 03.07.1996 à 23 heures 59.

Il a vu un "objet" qui avait la luminosité de l'étoile du berger. Son
déplacement était régulier et une vitesse semblable à celle d'une étoile filante
mais sans traîne à l'arrière. Durée de l'observation 15 secondes environ.

Il nous remet un croquis de son observation.

(C.F. PIECE DEUX)

C L O T U R E

De l'enquête effectuée, il semble que Mr H A a été le seul témoin
de ce Phénomène Aérospatial Non identifié.

FAIT ET CLOS A

LE 14 JUILLET 1996

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

- 1] M. le préfet des
- 1] Mr le Général commandant la région
aérienne.
- ②] D.G.G.N - Bureau défense opération
Section renseignement
- 1] Archives

Date de clôture
14/07/1996Transmis le : 14 JUILLET 1996
par
Le M. D. L. chef

Signature

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

BT

PROCES - VERBAL

C.U. - PV 00707/96

D'AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme G F APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

H A , 45 ans,
né le à
demeurant

marié, dessinateur en bâtiment, nationalité française,

qui déclare le neuf juillet mil neuf cent quatre vingt seize à onze heures et douze minutes.

---Je me présente ce jour à votre unité car j'ai observé un phénomène qui a retenu toute mon attention. Cela s'est produit le 03 juillet 1996 à 23 heures et 59 minutes. Je me trouvais à ce moment-là sur la terrasse de ma villa qui est orientée SUD-OUEST.

---Alors que j'observais la lune, sur ma gauche, puis le ciel étoilé. J'ai vu à cet instant un "objet" qui avait la luminosité de l'étoile du berger. Elle se trouvait face à moi, à ma verticale. Elle se déplaçait vers l'étoile du Berger (Jupiter). Son déplacement était régulier, très rapide, sa luminosité disparaissait par intervalles très réguliers. L'observation de cet "objet" a duré 15 secondes environ. Il n'y a aucun rapport entre la vitesse de déplacement d'un satellite, qui par ailleurs est beaucoup moins éclairé, et la vitesse de ce que j'ai vu. La vitesse était semblable à celle d'une étoile filante; mais sans la traîne à l'arrière.

---J'ai ensuite observé un satellite aux environs de 00 heures 15 ce même soir. Il se déplaçait dans le sens SUD-NORD lentement par rapport à l'observation que j'ai faite de cet "objet".

---J'ai parlé de mes observations à Mr B D , résidant à L chercheur au CNRS spécialiste en astronomie. Il m'a déclaré qu'il n'avait pas de solution de réponse ni aucune explication. Il n'a eu aucun écho de ce phénomène. Ce qui l'intriguait dans mes déclarations était la vitesse très élevée et le fait que l'objet s'éteignait et se rallumait, mais ne clignotait pas. Ce déplacement lui semblait très rapide et il ne pouvait y avoir de comparaison avec un avion ou un satellite.

---Cela s'est donc produit le 03 juillet 1996 à 23 heures 59 minutes.

---Il n'y a pas eu de changement de forme ni de couleur. Visibilité très bonne. Une légère brise. Température fraîche, absence de nuage.

---Je n'ai aucune autre précision à apporter sur mon observation, mais je me tiens à votre disposition.

A , le neuf juillet mil neuf cent quatre vingt seize, à douze heures

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

Mercredi 3 juillet 1996
23^h 59

Ciel

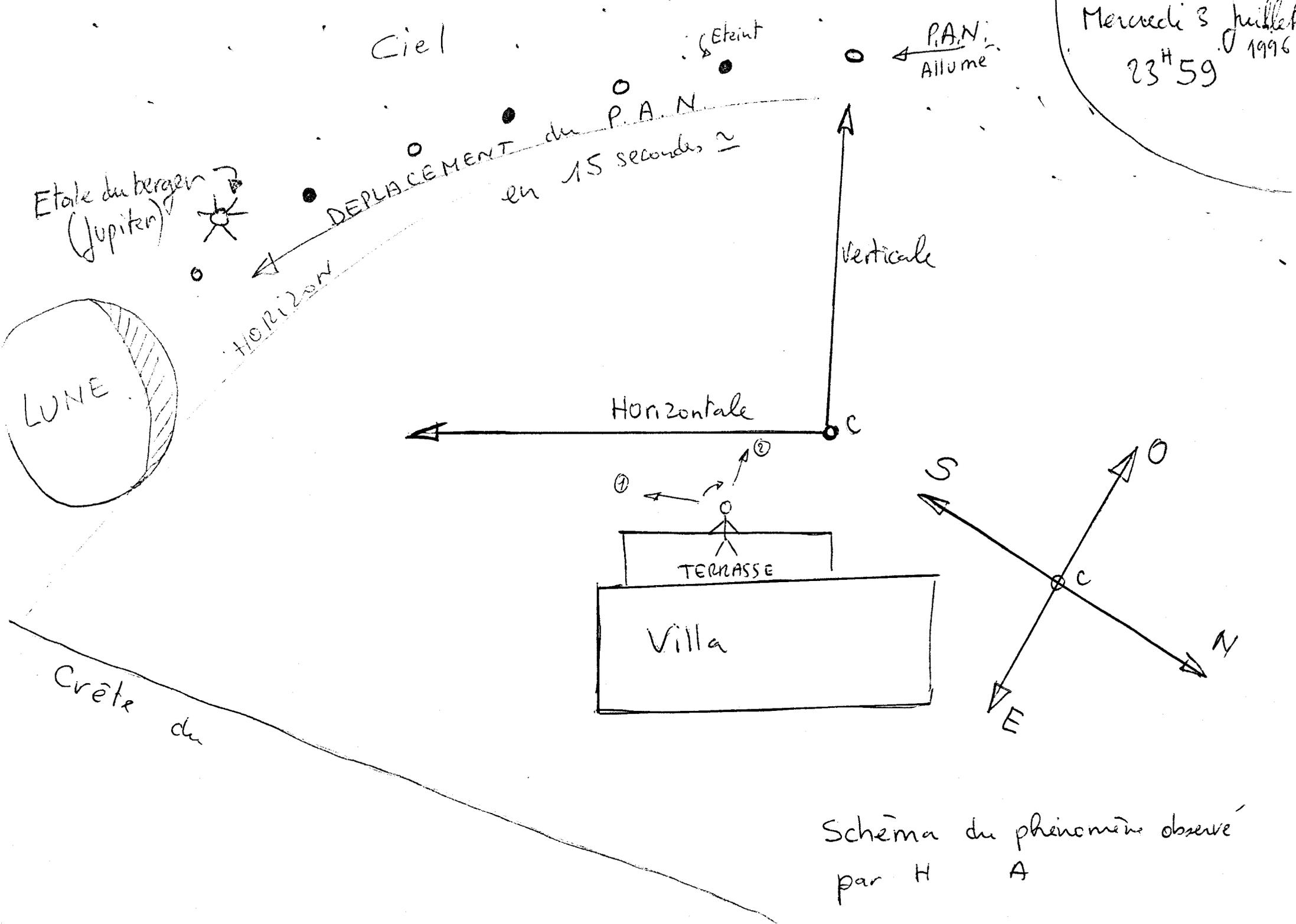


Schéma du phénomène observé
par H A